
Le numérique en Normandie

[Imprimer](#)

L'objectif est de faire de la France entière un vaste accélérateur de startups : un réseau de quelques écosystèmes attractifs, les "Métropoles French Tech", qui concentrent tous les ingrédients (culture entrepreneuriale, talents, maîtrise technologique, financement, etc.) répondant aux besoins des startups françaises, des investisseurs et des talents étrangers.

Pour être labellisé "Métropole French Tech", un territoire doit s'appuyer sur :

- un écosystème de start-up existant parmi les plus remarquables en France. Les critères étudiés sont la taille et la dynamique de croissance de l'écosystème et en particulier : la mobilisation des entrepreneurs, le montant cumulé des levées de fonds, le nombre de start-up en très forte croissance, des success stories de niveau mondial, ...
- un projet ambitieux de développement de cet écosystème :
- des acteurs du territoire mobilisés et fédérés autour de ce projet avec un leadership des entrepreneurs et une gouvernance claire et efficace ;
- des projets opérationnels au service de la croissance et de la visibilité des start-up et entreprises de croissance du territoire : en particulier des accélérateurs de start-up portés par des acteurs privés.
- une politique d'achat public innovante.
- des espaces identifiés et des infrastructures favorables au développement de ces entreprises : un bâtiment totem, des espaces d'expérimentations, des infrastructures réseaux des plus performantes, ...

Quels bénéfices un territoire peut-il attendre du label "Métropole

French Tech" ?

Au niveau national :

Reconnaissance et visibilité

Une reconnaissance nationale de la dynamique autour des start-up de l'écosystème labellisé. Une visibilité et la promotion des écosystèmes au niveau national à travers les outils de communication de la Mission French Tech.

La possibilité d'utiliser la marque Métropole French Tech, pour mieux identifier et promouvoir son écosystème.

Mise en réseau et coordination

La mise en réseaux des différents écosystèmes labellisés pour constituer un collectif national autour de Paris et l'écosystème francilien : partage d'expériences, circulation et partages d'informations, échange des meilleures pratiques, amplification des opportunités de collaborations "business".

Un rôle d'accompagnement et de leadership de la Mission de la French Tech et de ses partenaires fondateurs auprès de l'ensemble de l'écosystème français, dans une logique de co-construction.

Des bénéfices pour les start-up de l'écosystème labellisé :

- la reconnaissance de son écosystème local,
- pour certaines, un accès facilité aux offres de Bpifrance, Ubifrance...
- pour les entreprises en très forte croissance répondant aux critères : l'accès au Pass French Tech, actuellement en cours d'expérimentation,
- un accès au lieu de ralliement de la French Tech à la Halle Freyssinet à Paris, dans le cadre de l'offre de la Caisse des Dépôts.

Au niveau international :

La promotion des start-up emblématiques des Métropoles French Tech auprès des organisateurs publics ou privés lors d'opérations d'attractivité et de représentation de la French Tech à l'international.

Dans le cadre d'actions de promotion de la French Tech à l'international, des retombées au bénéfice du collectif : réputation de la scène tech française à l'international, contacts avec des acteurs internationaux (investisseurs, influenceurs, media, ...), ...

La possibilité de bénéficier du French Tech Ticket : pack d'accueil pour des entrepreneurs étrangers souhaitant développer un projet de start-up en France.

La labellisation ne donne pas lieu à une contrepartie financière.

Comment être labellisé "Métropole French Tech" ?

Le dépôt des projets et les labellisations se font au fil de l'eau, sans date butoir. Tout projet déposé fait ensuite l'objet d'une période de co-construction avec l'équipe French Tech. Cette phase, qui s'appuiera sur un comité externe, pourra avoir une durée variable et déboucher sur la proposition du projet à la labellisation.

Cahier des charges, dossier de candidature :

1. [Présentation de l'initiative French Tech](#)
2. [Cahier des charges pour l'octroi du label "Métropole French Tech"](#)
3. [Processus de labellisation "Métropole French Tech"](#)
4. [Dossier de candidature pour soumettre un projet](#)

Les projets sont déposés par email à www.lafrenchtech.com/contact
Combien et quels sont les écosystèmes qui ont déposé un projet ?

15 candidatures ont été déposées (au 12/11/2014) : French Tech Aix-Marseille, Bordeaux Métropole Numérique, Brest Tech, Digital Grenoble, Lille is French Tech, Lor'n Tech (Nancy-Metz), Lyon French Tech, Nantes Tech, Montpellier Métropole Numérique, French Tech Côte d'Azur (Nice-Sophia Antipolis), La French Tech Rennes, French Tech Rouen Normandie, Saint-Étienne Atelier Numérique, Toulon-La Ruche Digitale, French Tech Toulouse.

La Mission French Tech et ses partenaires fondateurs ont analysé et discuté les différents projets puis ont procédé à 13 visites sur site à : Aix-Marseille, Bordeaux, Brest, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nantes, Nice-Sophia Antipolis, Rennes, Saint-Étienne, Toulon, Toulouse.

À la suite de ces visites : 9 projets ont fait l'objet d'une nouvelle version (V2) proposée par les candidats et intégrant les points d'optimisation discutés pendant la visite : Aix-Marseille, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nantes, Rennes, Toulouse. Ces 9 projets arrivés à maturité ont généré l'attribution du label Métropole French Tech.

Y aura-t-il d'autres écosystèmes labellisés ? Si oui, quand et combien ?

Le nombre d'écosystèmes régionaux qui seront à terme labellisés « Métropoles French Tech » n'est pas fixé à l'avance.

Les critères restent le respect du cahier des charges (taille critique de l'écosystème existant, dynamique remarquable, levées de fonds, nombre de start-up en très forte croissance, success stories de niveau mondial, ...) et la cohérence, la qualité et l'ambition des projets. À ce titre un nombre limité d'écosystèmes en France semble susceptible d'être labellisé « Métropole French Tech ».

